



Bâtiment

Le multiplexe de la Roche-sur-Yon

Le confort des spectateurs,
objectif principal

Implanté aux portes de La Roche-sur-Yon, à proximité de la zone des Flâneries et sur l'axe ouest qui relie Nantes à la Roche-sur-Yon, le Cinéville va bénéficier du dynamisme d'une zone commerciale à laquelle manquait une activité culturelle et de loisir.

Construit sur un terrain de 16 751 m², le Cinéville accueillera 9 salles de cinéma, 2 restaurants et plus de 350 places de parking.

Avec 5 900 m² d'emprise au sol, le bâtiment développe 90 m de longueur, 50 m de largeur et 9,50 m de hauteur à l'acrotère. Le niveau principal, en rez-de-chaussée, est consacré à l'accueil du public tandis que le niveau 1 abrite les cabines de projection et les services administratifs.

L'architecture du bâtiment se compose de deux grands volumes : le plus important au nord contient les 5 salles les plus vastes ; il est traité en bardage double peau teinté anthracite. Le deuxième volume abritant 4 salles de petite capacité ainsi que le hall d'accueil est réalisé en bardage métallisé. L'entrée principale du bâtiment est un espace ouvert de 400 m² laissant apparaître la structure lamellée collée avec parquet au sol.

La qualité du son est primordiale, le confort acoustique est une composante essentielle

Pour un lieu tel qu'un multiplex, entièrement dédié à l'image, au son et à la détente, le confort est un objectif prioritaire. Ici, toutes les salles sont équipées d'écrans géants et de son numérique. Les gradins, de 1,20 m de profondeur, permettent aux spectateurs d'étendre leurs jambes et sont équipés de fauteuils club de 60 cm de profondeur.

Le Cinéville de La Roche-sur-Yon est le premier multiplex réalisé avec une structure poteaux-poutres en bois lamellé collé, avec un système de doubles poteaux décalés composant les ossatures séparatives des salles. Ce matériau, aux multiples possibilités, présente de nombreuses qualités sur les plans esthétique, thermique, acoustique et surtout de tenue au feu. C'est une nouvelle approche structurale totalement différente. Les trames porteuses sont, par exemple, dans un "fil" opposé, la portée est dans la longueur des salles et non dans la largeur.

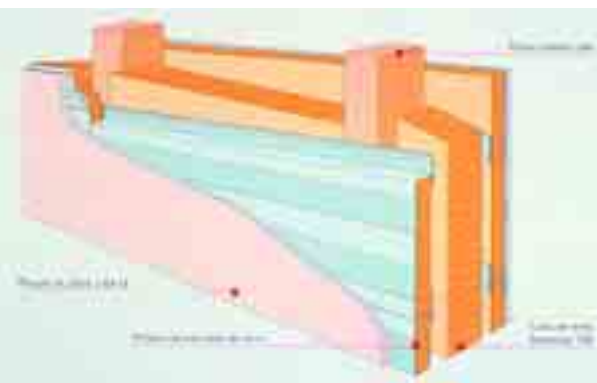




Bâtiment

Le choix constructif du multiplexe de la Roche sur Yona conduit à l'évolution de la cloison Technostar d'Isover qui devient plus rapide et plus économique à mettre en œuvre.

- les plateaux clips sont directement vissés sur les poteaux, sans utilisation d'étriers acoustiques et de lisses.
- le temps de pose du séparatif TECHNOSTAR cinéma est ramené à 35 mn/m²/homme, contre 1 h 30 à 1 h 45 pour les autres techniques assurant la même fonction



Les systèmes constructifs mis en œuvre par Isover à la Roche sur Yon

• TECHNOSTAR, une cloison cinéma haute performance

La cloison mise au point par Isover reprend le principe d'isolation acoustique masse-ressort-masse.

Son originalité: utiliser la structure poteaux-poutres du bâtiment comme ossature primaire, tout en lui assurant sa stabilité au feu.

La cloison TECHNOSTAR associe :

Deux plateaux-clips conjuguant trois fonctions :

- ils constituent l'ossature porteuse permettant de relier deux poteaux,
- ils deviennent le premier parement du système masse-ressort-masse,
- ils sont un support de vissage continu des plaques de plâtre (ou autres parements).

Des laines minérales Isover

Les laines de verre, dont les caractéristiques ont été spécialement mises au point pour la réalisation du complexe Technostar, constituent le moteur passif du système acoustique. Leur utilisation est à l'origine de l'efficacité du concept.

Des parements vissés sur le support continu des plateaux-clips.

Tous les types de parement sont utilisables : plaques de plâtre, contreplaqué, bois, bardage métallique, alu, cuivre, cassettes, produits composites...

Isolation acoustique : $R_w > 74$ dB

Stabilité au feu : 1 h 30

• PLAFOSTAR, un complexe de plafond isolant et absorbant

Associé au concept Technostar, Plafostar est un complexe de toiture avec plafond suspendu destiné à assurer l'isolation et la correction acoustique des salles de spectacles. Il se compose d'un plafond Alizé 80 mm noir d'Eurocoustic sur lequel sont déroulés de l'Uniroll 100 mm et de l'IBR Monocouche 200 mm d'Isover.

La conception de cet ensemble est le fruit de recherches complémentaires sur l'incidence des laines minérales dans les ouvrages acoustiques.

Bâtiment et environnement en Ile-de-France

Actes du colloque du 9 novembre 2000

Chaque année, la Fédération Française du bâtiment région Paris Ile-de-France réunit des spécialistes, experts, praticiens, organismes officiels et administrations, autour d'une problématique environnementale.

Les trois thèmes abordés au cours de ce colloque reflètent les préoccupations des Français : comment bâtir autrement pour préserver la qualité de l'eau et de l'air, et nous protéger du bruit ?

Les Actes du colloque "Bâtiment et environnement en Ile-de-France" permettent aux entrepreneurs du bâtiment et à tous leurs partenaires habituels (architectes, syndicats de copropriété, fabricants de matériaux, élus

Plafostar est associé ici à une toiture étanchée réalisée avec le Panotoit Quadro d'Isover en 80 mm d'épaisseur.

Associant des hautes performances de tenue au feu (tests CTICM), d'isolation et de correction acoustique (tests CSTB), ce système acoustique se révèle plus économique que les systèmes d'origine type dB Star.

Isolation acoustique : $R_w = 61$ dB

Correction acoustique : $\alpha_w = 0,65$

Stabilité au feu : 1/2 heure

• CORRESTAR, pour réaliser la correction acoustique

Le Cinéville de La Roche-sur-Yon est un chantier pilote pour Correstar, ce nouveau système destiné à la correction acoustique des parois intérieures.

En cours de développement, il se compose de panneaux absorbants en laine de verre de 2 500 mm x 1 200 mm avec revêtement M1. Mis en œuvre à



Bâtiment

vient de paraître

locaux, services techniques des mairies), de faire le point sur le cadre juridique, la nature des risques et les réponses apportées par la profession.

Renseignement :

FFB – Région Paris Ile-de-France
10, rue du Débarcadère
75852 Paris CEDEX 17
Tél. : 01 40 55 10 02 – Fax : 01 40 55 10 07
Site Internet : www.ffb-paris-idf.fr



l'intérieur des salles, Correstar est fixé sur les parois Technostar par des profils à joints creux.

Intervenants :

Maître d'ouvrage : Société des films de l'Ouest – Philippe Paumelle
Architectes : Gilles Imbert et Christian de Cormulier
Acousticien : ITAC – Christian Bouyer
Livraison : 10 décembre 2000
renseignements : Isover Saint-Gobain
Alain Leconte - Tél. : 01 47 62 40 54

Classement des vitrages isolants

Les vitrages ont été classés selon six catégories de performances acoustiques par l'organisme de certification CEKAL. Ces valeurs minimales correspondent à des résultats d'essais réalisés par l'association.

Classes acoustiques	Seuils d'affaiblissement R en dB		Règles de composition des composants verriers		
	Minim.	Maxim.	Lame d'air (mm)	Summe d'épaisseur (mm)	Différence d'épaisseur entre verres (mm)
AP1	25	27	8 à 16	≥ 8	aucune
AP2	28	30	8 à 16	≥ 10	≥ 2
AP3	31	32		≥ 14	≥ 4
AP4	33	34		≥ 18	≥ 2
AP5	35	36	Les produits verriers de ces deux catégories AP5 et AP6, spécifiques, aucune composition particulière ne peut être donnée. Seules des valeurs maximales peuvent être prises en compte.		
AP6	37	Non défini			

Pour plus de renseignements, consulter le site Internet : www.cekal.asso.fr

La HQE acoustique à l'étude

La recherche d'un plus grand confort acoustique dans les bâtiments autres que d'habitation fait partie des préoccupations actuelles des acteurs de l'acte de construire et des services de l'État dans le domaine de l'environnement. Une étude a été confiée au GIAC par l'ADEME.

Dans le cadre d'un contrat de recherche, l'ADEME a confié au GIAC une mission pour l'élaboration d'un cahier des charges acoustique pour des bâtiments à Haute Qualité Environnementale (HQE) dans les domaines de bureaux, locaux scolaires, sportifs et de loisirs. La réflexion comporte l'examen de la pertinence des critères

acoustiques utilisés ainsi que de leurs valeurs, sachant que les critères retenus in fine doivent être facilement accessibles par la mesure à des fins de vérification évidente, et être utilisables pour les quatre types de bâtiments concernés.

Les problèmes acoustiques rencontrés entrent dans cinq aspects techniques généraux : l'isolement aux bruits aériens vis-à-vis de l'extérieur du bâtiment, l'isolement aux bruits aériens à l'intérieur du bâtiment, l'isolement aux bruits d'impacts, les niveaux sonores dus aux équipements techniques et la résonance ou réverbération des locaux.

.../...

